

Orléans, le 11/02/2009

LGV Poitiers-Limoges : concertation et études avancent de pair, une bande d'étude sera définie avant l'été

La concertation se poursuit avec l'ensemble des acteurs et le public, sous l'égide d'un garant

A la mi-mars 2009, la démarche de concertation lancée par Réseau ferré de France en septembre 2008 a d'ores-et-déjà donné lieu à de multiples rendez-vous avec l'ensemble des acteurs concernés. Elle leur a permis de **s'informer sur le projet et de contribuer à la réflexion conduite par Réseau ferré de France**, sur la base notamment :

- **d'ateliers thématiques : 17 réunions** ont été organisées sur les questions d'environnement, de foncier, de fonctionnalités du projet et d'aménagement du territoire. Au total, **plus de 100 organismes, associations et collectivités**, auxquels s'ajoutent les différents services de l'Etat, sont mobilisés. Mardi 10 mars, une séance plénière s'est tenue à Limoges avec tous les participants pour faire un point ensemble sur l'avancée du projet et de la concertation ;
- **de réunions de proximité** avec l'ensemble des collectivités (Mairies, Communautés de communes...) situées dans l'aire d'étude : 2 sont organisées en Haute-Vienne et 2 dans la Vienne. D'autres réunions suivront d'ici cet été ;
- **du site internet du projet** (<http://www.lgvpoitierslimoges.com>) : de nombreuses informations y sont disponibles sur le projet et sur la concertation (dont les comptes-rendus de chaque réunion d'atelier thématique). Par ailleurs, une rubrique « concertation en ligne » permet à chaque citoyen de s'exprimer en permanence pour donner son avis, faire part d'informations, etc. Ces contributions sont livrées ensuite à la réflexion des ateliers thématiques.

Réseau ferré de France a tenu à ce que soient mises en place des règles du jeu claires et partagées entre les participants de la concertation territoriale. Son organisation et sa philosophie, sont désormais intégrées **dans une charte spécifique élaborée en commun et validée** par la Commission nationale du débat public. De plus, **un garant de la concertation** a été mis en place, en accord avec la Commission Nationale du Débat Public, instance indépendante. **Michel PERIGORD**, professeur de géographie à l'université de Poitiers et membre de la commission particulière qui a organisé et animé le débat public de 2006, est ainsi chargé de veiller à la qualité de l'information et de la participation du public et peut être saisi de toute demande portant sur la conduite de la concertation. Ses coordonnées seront très prochainement disponibles sur le site Internet du projet.

CONTACTS PRESSE :

Fabien JIMENEZ
Tél. 02 38 80 98 55
fabien.jimenez@rff.fr
www.rff.fr

Les études avancent selon une méthode associant étroitement environnement et études techniques

Le travail du cabinet d'étude consiste en priorité à **dresser un inventaire exhaustif de l'environnement naturel et humain**, en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés (associations, Chambres d'agriculture, Etat...).

Ce travail a permis de dégager :

- des esquisses de zones de passage (c'est-à-dire les zones où le projet aurait le moins d'impacts possibles) disposant de possibilités de jonctions entre elles (cf carte jointe) ;
- plusieurs possibilités de raccordement au réseau ferroviaire existant (extrémités de la ligne près de Poitiers et Limoges).

Plusieurs dizaines de possibilités de passage sont ainsi mises en évidence, avant d'être progressivement affinées et comparées au fil des réunions des ateliers thématiques et avec les élus locaux. Une bande d'étude de 0,5 à 3 km selon les sections sera ainsi progressivement mise en évidence.

Les études vont également valider les principes fonctionnels de la LGV : réalisation d'une partie de l'infrastructure en voie unique, nombre et type de desserte, etc.

L'ensemble de ces éléments issus de la concertation avec les acteurs, sera soumis à l'approbation du comité des financeurs au début de l'été ; les études et la concertation se poursuivront au sein de la bande d'étude retenue.